

En bref :

- [Colza : surveillez les ravageurs](#)
- [Céréales : surveillez les limaces et les pucerons](#)
- [Prairies : Bulletin de la Pousse de l'herbe](#)
- [Information sur les produits commerciaux cités](#)
- [Actualités : Bienvenue sur le nouveau MesParcelles](#)
- [Les réunions - manifestations](#)

Colza : surveillez les ravageurs

📍 Stades de développement

Les colzas sont au stade rosette.

📍 Biomasses entrée hiver

Commencez les **pesées entrée-hiver pour estimer l'azote absorbé et appréciez la vigueur** des colzas.

Celles-ci seront complétées à la sortie de l'hiver par une deuxième série de pesées qui prendra en compte la quantité d'azote restituée au printemps par les feuilles tombées au sol pendant l'hiver. La moyenne des deux pesées permettra d'estimer l'azote absorbé par les colzas et d'adapter la dose d'azote à apporter sortie-hiver.

Méthode / protocole :

Coupez les colzas au ras du sol (juste au-dessus du collet) sur 2 placettes de 1 m² ou 4 placettes de 0,5 m² sur végétation non humide. **Pesez les plantes pour estimer le poids moyen au mètre carré.**

Sinon, vous pouvez utiliser les images satellites de vos parcelles de colza.

Entrée et sortie hiver, les images satellitaires permettent une estimation précise de la biomasse et la révision de la fertilisation minérale.

Pour plus d'informations, contactez votre conseiller.



📍 Ravageurs

Larves d'altises

Rappelons que **la nuisibilité des larves est effective si elles migrent au niveau du cœur de la plante**. Elles peuvent très bien faire tout leur cycle dans les pétioles des plantes. Ceci dépend de leur nombre et du développement du colza.

Réalisez vos comptages de larves via :

- ✓ **La méthode de dissection** : prélever une vingtaine de plantes et disséquer les pétioles pour observer la présence de larves et de galeries.
- ✓ **La méthode « Berlèse »** : simple et rapide, elle permet de dénombrer les larves y compris sur des colzas peu développés. Consultez le [Sur le champ n°18](#).



Piqûres d'entrée de larve d'altise sur pétiole
Photo : CRAPL

Seuil de risque : dépend du niveau de risque de la parcelle

Caractéristique de la parcelle	Secteur absence de gel soutenu pendant l'hiver	Secteur froid - gel soutenu pendant l'hiver
- Parcelle recevant de la matière organique au semis, - Forte minéralisation à l'automne, - Bonne implantation du colza	Risque faible	Risque faible à moyen
- Parcelle ne recevant pas de matières organiques au semis, - Faible minéralisation à l'automne, - Arrêt de croissance du colza mi-novembre	Risque moyen à fort	Risque fort

Risque moyen à fort :

Méthode Berlèse : 2 à 3 larves par pied.

Méthode dissection : 70% des plantes avec présence d'au moins 1 larve.

Risque faible : aucun seuil. Les colzas supportent bien plus de 2-3 larves avant de subir des dégâts (ports buissonnants).

Sans pouvoir établir de seuil actuellement, on observe qu'en dessous de 10 larves par pied les dégâts sont quasi absents dans ces situations.

Notre préco'



Pour les cas de colzas bien développés, le risque est faible.

Pour des colzas chétifs et peu poussants un traitement peut s'avérer nécessaire si le seuil de risque est atteint. Il doit idéalement être positionné entre le stade L1 (larve de 2 mm) et L2 (larve de 4 mm).

Charançon du bourgeon terminal :

Aucune capture n'a eu lieu dans le réseau de parcelles cette semaine.

Période de risque

De levée jusqu'à fin novembre.

Nos préco'



Positionnez les cuvettes jaunes à hauteur de végétation. Surveillez vos cuvettes.

Seuils de risque

Pas de seuil.

On considère qu'un contrôle des adultes 8 à 10 jours après les premières captures permet de limiter les dégâts de larves. Les petits colzas ou les colzas peu vigoureux sont plus sensibles à cet insecte

Céréales : surveillez les limaces et les pucerons

Stades de développement

Les conditions du début de semaine dernière ont pu permettre de reprendre partiellement les semis avant de nouvelles précipitations en fin de semaine. Des surfaces restent donc encore à semer.

Dans certaines parcelles, des problèmes de levées dus aux conditions climatiques sont observés. Pour le reste, les stades oscillent entre germination et 2 feuilles.

Surveillez les limaces

Les limaces sont bien présentes dans les parcelles. Avec l'humidité apportée par les pluies et la douceur des températures, les conditions sont favorables à l'activité des limaces. La surveillance est donc de mise.

Période de risque

Du semis à 3 feuilles.

Seuils de risque

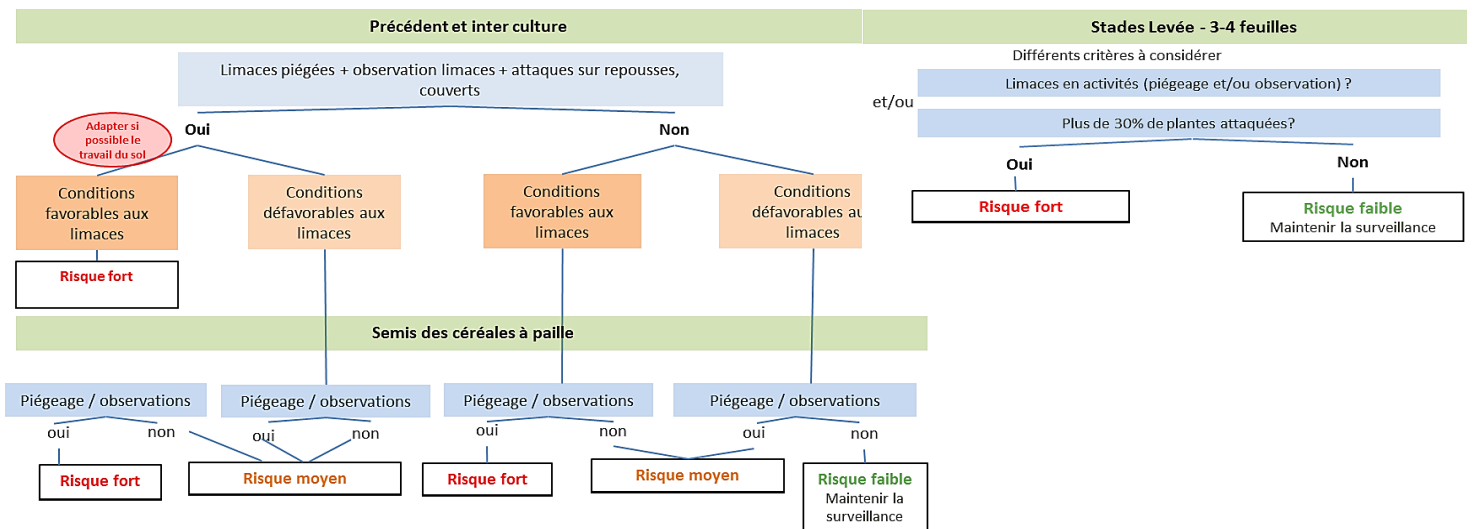
Pas de seuil. C'est l'analyse d'un ensemble de facteurs qui va constituer la prise de décision (évolution des captures et des dégâts, conditions météo, vigueur et stade de la culture, présence d'auxiliaires, ...).

Notre préco'



Positionner des pièges pour évaluer la pression limaces et surveiller l'évolution des populations et des dégâts sur feuilles dès que votre parcelle est levée.

Vous pouvez également vous aider de l'arbre de décision ci-dessous pour décider d'intervenir ou non. **En cas de risque fort**, préférez une intervention avec SluXX HP 5 à 7 Kg/Ha.



La perturbation du milieu de vie par le travail du sol, notamment les déchaumages, permet de détruire les œufs et de limiter le déplacement des limaces. Les auxiliaires comme les carabes régulent les populations de limaces. L'emploi de produits anti-limaces peut leur être néfaste.

Surveillez les pucerons dès la levée des céréales

Le risque pucerons reste faible pour le moment. Il faut rester très vigilant car le froid passé n'a pas été suffisant et les températures actuelles sont favorables aux pucerons.

La protection des céréales contre la JNO vise les pucerons vecteurs de virus.

COMMENT RÉALISER LES OBSERVATIONS ?

- Observer - **dès la levée** - des séries de 10 plantes réparties sur plusieurs lignes de semis (≥ 5) et compter les plantes abritant un ou plusieurs pucerons (quelle que soit l'espèce) pour déterminer le pourcentage de plantes habitées.
- Privilégier les zones à risque** (proche de haies ou de réservoirs potentiels tels que des bandes enherbées, jachères, maïs...).

- Réaliser les **observations par beau temps**, durant les heures les plus chaudes du début d'après-midi. A ce moment-là, les pucerons sont montés sur les feuilles et plus faciles à observer. Le matin, ils se cachent au pied du feuillage. Si les conditions sont pluvieuses, venteuses, avec une forte couverture nuageuse, trop tôt ou trop tard dans la journée, les observations sont nettement plus difficiles à réaliser. En conditions d'observations non optimales, l'absence de puceron ne permet pas de conclure sur l'absence de risque. Il est alors préférable de renouveler l'observation lorsque les conditions sont à nouveau favorables.

Conditions climatiques favorables :

- au vol des pucerons : T° > 12°C ; absence de précipitations et de vent,
- à l'activité des pucerons (multiplication) : T° > 5°C ; absence de précipitations.

Les pucerons sont souvent difficiles à observer. **Pour voir si les pucerons sont présents, utilisez la méthode suivante :** prélevez une vingtaine de plantes à différents endroits (traversez la parcelle en diagonale) et les enfermez dans un sac en plastique transparent placé près d'une source de chaleur. En cas de présence de pucerons, les insectes seront très rapidement visibles sur les parois du sac.

Période de risque
À partir de 1 feuille.

Seuils de risque
À partir de 10% de plantes porteuses d'au moins 1 puceron. Lorsque ce seuil n'est pas atteint, un second seuil est fixé : présence des pucerons sur les parcelles pendant plus de 10 jours consécutifs.

Les traitements insecticides en végétation agissent par contact et s'appliquent en présence des insectes sur les plantes. Ils sont au besoin à renouveler face à de nouvelles infestations. La surveillance des céréales à paille à l'automne est alors indispensable pour décider d'une intervention.

🌐 Point sur les semis : quelles variétés sont encore semables ?

La pluviométrie des 2 derniers mois bouleverse les chantiers de semis.

Toutes les variétés de blé peuvent être semées jusqu'à mi-décembre. Pensez à adapter la densité au retard de semis et au type de sol (augmentez la densité de semis de + 1% par jour de retard à partir du 10 novembre).

Jusqu'à **mi-décembre**, on ne se préoccupera pas de l'alternativité : les variétés seront suffisamment exposées à des températures vernalisantes (températures favorables entre 3 et 10°C) pour pouvoir monter à épi. Toutefois, un semis au-delà de la plage conseillée perd en potentiel car davantage exposé aux accidents climatiques, en particulier à l'échaudage et au déficit hydrique de fin de cycle dans notre région. Aussi, plus la variété semée est tardive à maturité, plus elle risque d'être pénalisée en cas de semis tardif. On privilégiera donc les variétés précoces à ½ précoces.

Prairies : bulletin de la pousse de l'herbe

Retrouvez le bulletin pousse de l'herbe sur notre site internet en [cliquant ici](#).

Information sur les produits commerciaux cités

NOM COMMERCIAL	MATIERE ACTIVE	ZNT
Sluux HP	phosphate ferrique 29,7g/Kg	5 m

Actualités : Bienvenue sur le nouveau MesParcelles



Depuis le 5 novembre, MesParcelles s'est métamorphosé avec un nouveau logo, une application mobile et de nouveaux menus.

Avec l'arrivée de l'application mobile MesParcelles, l'usage se simplifie sur vos supports smartphones et tablettes. Rendez vous sur Google Play ou App Store sur vos smartphones (applications déjà présentes dans vos téléphones). Vous tapez « Mes parcelles » dans le moteur de recherche, télécharger l'appli et c'est prêt !



Pas besoin de connexion Internet en continu. L'application permet la saisie des interventions, même hors réseau, et les données se synchroniseront automatiquement dès retour d'un accès à Internet. Tous les travaux peuvent donc être saisis depuis le tracteur ou dès la sortie de la parcelle.

Avec la possibilité d'ajouter des produits manquants depuis le Smartphone, plus besoin de retourner au bureau pour allumer son PC.

En plus de la saisie d'interventions, l'application permet d'enregistrer son relevé de compteur d'eau, de visualiser ses stocks d'intrants et d'accéder aux fiches produits des phytos.

LA FORMATION
L'ÉNERGIE DE VOS PROJETS

« Mieux connaître mon sol pour améliorer sa fertilité »

Jeudi 30 janvier 2020
et Jeudi 6 février 2020 (Ancenis)



- ✓ **Connaître le fonctionnement du sol, savoir observer et interpréter ses analyses de sol pour mieux l'entretenir**
- ✓ **Identifier les leviers d'amélioration de la fertilité des sols**
- ✓ **Témoignage avec visites de parcelles**
- ✓ **Définition d'un plan d'actions pour mon exploitation**

Intervenant : Marie-Line FAURE

Responsable de stage : Marie-Line FAURE - 02 41 96 75 98 - marie-line.faure@pl.chambagri.fr

Plus d'informations : 02 41 96 75 56 ou [en cliquant ici](#)

LA FORMATION
L'ÉNERGIE DE VOS PROJETS

« Conduire ses cultures en Agriculture Biologique »

Jeudi 09 janvier, jeudi 04 février et mardi 02 juin 2020



- ✓ **Prendre soin du sol** (fertilité du sol et impact des pratiques...)
- ✓ **Construire une rotation adaptée** (enjeux de la rotation, éléments clés pour la construire...)
- ✓ **Appréhender la gestion des adventices** (leviers agronomiques, clés de réussite du désherbage mécanique...)

Intervenants : Virginie RIOU et Florence LETAILLEUR

Responsable de stage : Florence LEON - 02 41 96 76 37 - florence.leon@pl.chambagri.fr

Plus d'informations : 02 41 96 75 32 ou [en cliquant ici](#)



Optimiser et réduire les produits phytosanitaires en grandes cultures

Vendredi 6 décembre à 10 h -
EARL de la Séguinière - Valanjou

Au programme :

- ✓ Les bonnes pratiques de pulvérisation
- ✓ Les modèles de maladies des céréales
- ✓ Témoignage d'agriculteur du groupe dephy CUMA Layon

Contact :

DUTERTRE Damien - 06 28 90 38 43
damien.dutertre@pl.chambagri.fr

Plus d'info : [cliquer ici](#)

= Techniques alternatives

= Absence de techniques alternatives

Base d'observations et périmètre concerné par le conseil, sur des parcelles en zone géographique du Maine-et-Loire et sur le Bulletin de santé du végétal consultable gratuitement sur <http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr>

Bulletin de Santé du Végétal : si vous souhaitez recevoir gratuitement le Bulletin de Santé du Végétal par mail, inscrivez-vous sur le site web de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire : <http://www.paysdelaloire.chambagri.fr/menu/vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/bsv-grandes-cultures.html>

Agrément : La Chambre d'agriculture des Pays de la Loire est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytosanitaires sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Contacts et équipe de rédaction :

Aude Brachet, Damien Dutertre, Alexandre Gourvennec, Samuel Guis,
Florence Léon

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire - Equipe Agronomie
Angers : 02 41 96 75 36 - CRDABV : 02 41 96 76 50 - CRDALS : 02 41 96 75 20
CRDAM : 02 41 96 77 00 - CRATEAS : 02 41 96 76 20

Retrouvez-nous sur le site de la Chambre d'agriculture :
www.pays-de-la-loire.services-proagri.fr